

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 04/45 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES RELATIF A L'AMENAGEMENT DE DEUX PARKINGS DANS LA TRAVERSE DE BOCOGNANO SUR LA ROUTE NATIONALE 193

SEANCE DU 5 FEVRIER 2004

L'An deux mille quatre, et le cinq février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

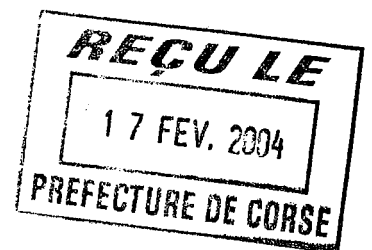
ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, ANTONA Joseph, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, CHIARELLI Joseph, CIABRINI Jean-Marc, CICCADA Vincent, FELICIAGGI Robert, FERRANDI Jules-Laurent, FILIPPI César, FRANCESCHI Henri, GALLETTI François, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PIETRI Don Pierre, RIOLACCI François-Xavier, ROMITI Gérard, ROSSI José, SANTINI Ange, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, VERSINI Sauveur

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. PIETRI Don Pierre
M. CASTA Pierre-Jean à Mme GUERRINI Simone
M. COLONNA Jean-Charles à M. VERSINI Sauveur
M. CROCE Laurent à M. CIABRINI Jean-Marc
M. GANDOLFI-SCHEIT Sauveur à M. FELICIAGGI Robert
M. GERONIMI Jean-Valère à M. ROMITI Gérard
M. JALPI Jean à M. FRANCESCHI Henri
M. PATRIARCHE Paul à M. ROSSI José
M. PERETTI Philippe à M. GALLETTI François
M. PIERI Pierre-Timothée à Mme GRISONI Marie-Thérèse
M. QUASTANA Paul à M. CICCADA Vincent
M. RICCI Dominique à M. SANTINI Ange
M. RUAULT Paul à M. ANTONA Joseph
M. SIMEONI Marcel à Mme LANFRANCHI Mireille
M. TALAMONI Jean-Guy à M. FILIPPI César
M. TOMA Jean-Toussaint à M. LUCIANI Toussaint
M. VINCIGUERRA Marie-Jean à Mme MATTEI-FAZI Joselyne

ETAIENT ABSENTS : MM.

ALESSANDRINI Alexandre, MOTRONI Jean, SISCO Henri.



L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à :

- Signer le Dossier de Consultation des Entreprises relatif à l'aménagement de deux parkings dans la traverse de BOCOGNANO, sur la Route Nationale 193 ;
- Lancer l'appel d'offres correspondant.

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

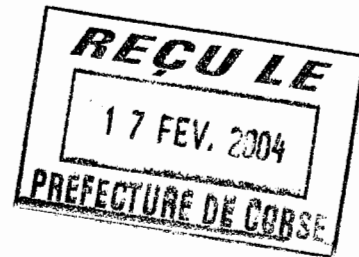
Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

Serge TOMI

AJACCIO, le 5 février 2004

Le Président de l'Assemblée de Corse,

José ROSSI



ANNEXE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ROUTE NATIONALE 193**AMENAGEMENT DE DEUX PARKINGS
DANS LA TRAVERSE DE BOCOGNANO
Terrassement, Assainissement, Chaussée et travaux divers
SUR LA COMMUNE DE BOCOGNANO****LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES****INTRODUCTION**

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le lancement d'une consultation sur appel d'offres ouvert concernant les travaux de réalisation de deux parkings dans la traverse de Bocognano sur la commune de Bocognano, RN 198, en Corse-du-Sud.

I - OBJET DU RAPPORT

Les travaux objet du présent dossier concernent les travaux de réalisation de deux parkings dans la traverse de Bocognano sur la commune de Bocognano, RN 198, en Corse-du-Sud.

II - PRINCIPALES DISPOSITIONS DES APPELS D'OFFRES***II - 1 - Règlement de la consultation :***

- Appels d'offres ouverts, passés en application des articles 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics;
- Marchés conclus avec un entrepreneur unique ou avec des entreprises groupées solidaires;
- Délai d'exécution :
 - 9 mois avec une période de préparation de 30 jours comprise dans le délai
- Marché à prix unitaires et forfaitaires;
- Les prix sont fermes.

II - 2 - Critères de jugement des offres :

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du C.M.P classé suivant l'ordre de priorité suivant :

- Valeur technique des prestations

- Prix des prestations

Les coefficients de pondération seront de :

- Valeur technique des prestations : 0,5 dont :
 - 0,15 moyens et personnels
 - 0,15 organisation chantier et
planning
 - 0,20 technicité (analyse des
ateliers)
- Prix des prestations : 0,5

II - 3 - Pièces constitutives du marché :

- Acte d'engagement (A.E.)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- PGCSPS
- Bordereau des prix
- Détail Estimatif (D.E.)

III - COUT DES TRAVAUX

Les estimations sont faites en valeur de décembre 2003.

IV - FINANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux seront financés sur les crédits d'investissement de la Collectivité Territoriale de Corse - Chapitre 908 - Article 233, opération 121210016 T.

V - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Cette procédure fera l'objet d'une publicité dans les journaux suivants :

- Eurosud
- B.O.A.M.P.
- Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
- Journal de la Corse

Les délais d'appel d'offres sont fixés à 36 jours, le montant prévisionnel de l'opération étant inférieur à 5 000 000 d'Euros Hors Taxe.